



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

SEITA

Question écrite n° 44092

## Texte de la question

M. Louis Mexandeu attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur les préoccupations fort légitimes des quelque 8 000 agriculteurs producteurs de tabac en France, vis-à-vis des négociations du prix des tabacs bruns que leur achète la SEITA. En effet, lors de la privatisation de la SEITA, les producteurs de tabac avaient attiré l'attention des pouvoirs publics sur la crainte de voir modifier, sur le fond, l'attitude de cette entreprise en ce qui concerne son approvisionnement en matière première et les actions de partenariat avec les organisations de producteurs. Ainsi, le Parlement n'avait pas manqué de rappeler aux pouvoirs publics ses responsabilités à l'égard de la production tabacole. Or, aujourd'hui, il semblerait que la SEITA, au moins pour les tabacs bruns de la récolte 1996, envisagerait une baisse notable, sans la chiffrer, du prix par rapport à 1995. L'argument majeur de la SEITA, pour expliquer sa position, est qu'elle doit satisfaire aux exigences de ses actionnaires et donc s'approvisionner à moindre coût sur le marché mondial. Une telle décision reviendrait à ruiner les années d'efforts de cette profession pour s'adapter au marché. Cette solution est bien évidemment inacceptable pour les agriculteurs français. Il souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement à l'égard de ce dossier.

## Texte de la réponse

Les producteurs de tabac ont exprimé leurs inquiétudes à l'occasion de la négociation pour la fixation du prix d'achat par la SEITA du tabac brun de récolte 1996. Cette négociation qui s'est engagée il y a quelques semaines, concerne les organisations représentatives des planteurs de tabac et les responsables de la SEITA, société privée cotée en bourse. Des contacts ont été pris et continueront d'être pris avec ces deux partenaires pour s'assurer que l'accord auquel ils parviendront garantira des conditions économiques propres au maintien de la production du tabac brun en France, production spécialisée et dont la consommation est partout en régression. La SEITA s'est engagée à acheter la totalité des quantités qui lui seront offertes au titre des contrats passés avec les producteurs, et la récolte 1996 s'annonce particulièrement bonne. Il convient également de préciser que, comme lors des campagnes précédentes, l'Office des fruits et légumes et de l'horticulture (ONIFLHOR) soutient largement les efforts d'investissements et de recherche de la filière tabacole dans le cadre de programmes annuels et pluriannuels qui concourent à l'amélioration constante de la qualité de la production française et de la rentabilité des producteurs.

## Données clés

**Auteur :** [M. Mexandeu Louis](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44092

**Rubrique :** Tabac

**Ministère interrogé :** agriculture, pêche et alimentation

**Ministère attributaire :** agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 21 octobre 1996, page 5470

**Réponse publiée le** : 25 novembre 1996, page 6148